EMBELLIR

Insérer une image

Vous pouvez insérer une image en cliquant sur le bouton "**Image**" situé dans le groupe "**Illustrations**" (onglet "**Insertion**").

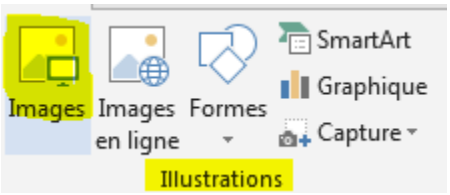

En cliquant sur "**Image**", vous ouvrirez une fenêtre qui donne accès à vos dossiers et vos fichiers. Il vous suffit alors de retrouver et de sélectionner l'image que vous voulez insérer dans votre document.

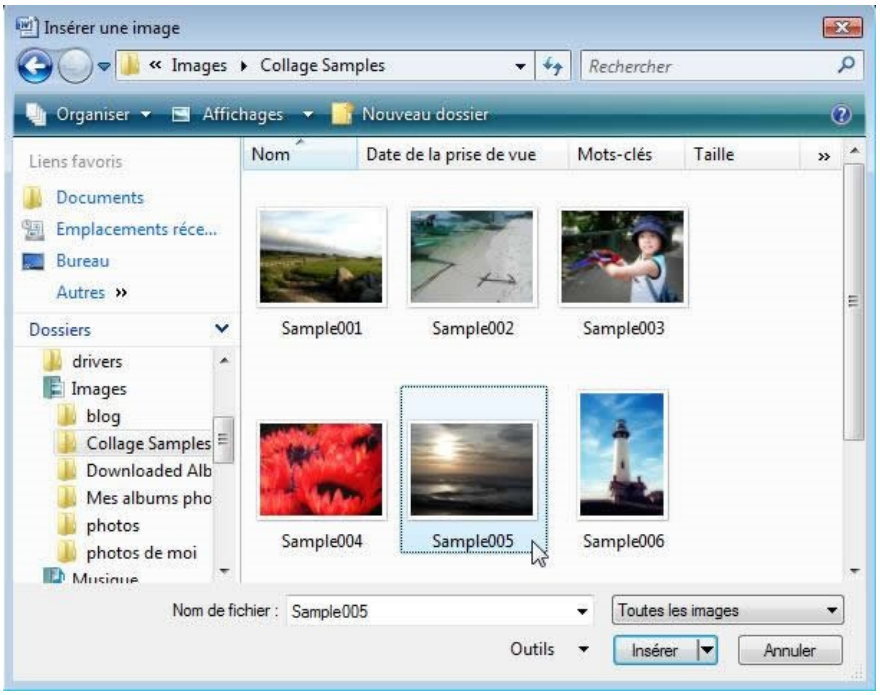

L'image s'insère alors automatiquement dans votre document, à l'endroit où se trouvait votre curseur.
Quand vous insérez votre image ou que vous cliquez sur une image dans votre document, un nouvel outil apparaît : il s'agit de l'outil qui vous permet de modifier votre image.

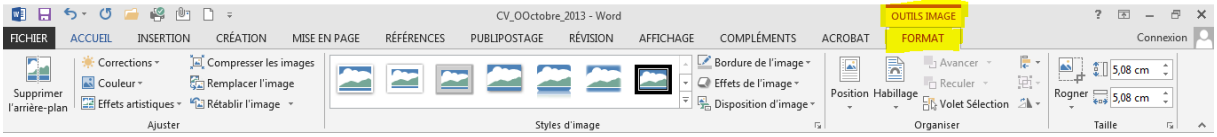

Insérer une image clipart

Vous pouvez également choisir parmi les nombreuses images, vidéos et photos proposées par Word. Ces images s'appellent des "**Clipart**".

Lorsque vous cliquez sur le bouton "**Image en ligne**", vous pouvez faire une recherche par mots clés pour trouver l'image clipart que vous désirez :

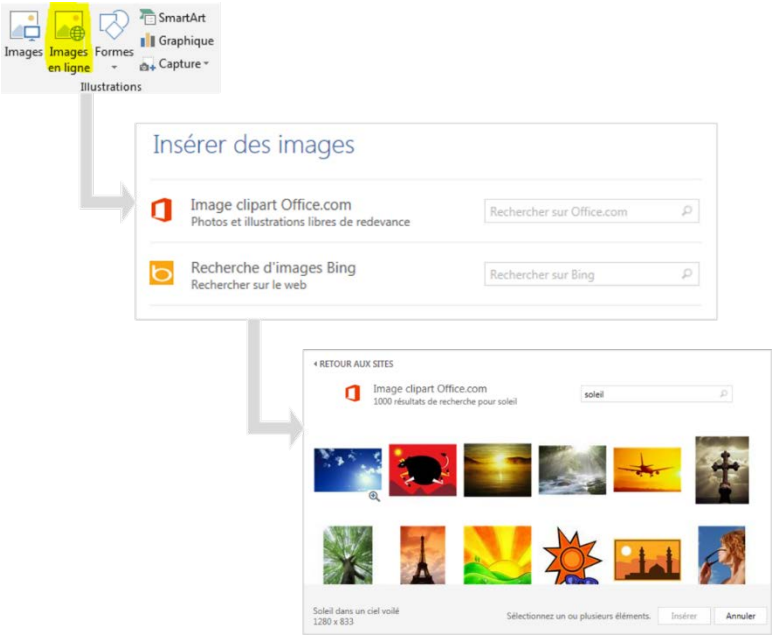

Cliquez sur l'image choisie puis sur « **Insérer** » pour l'intégrer à votre document.

Les images Clipart peuvent également être modifiées : taille, cadre, mais aussi modifications des couleurs ...

Insérer une forme

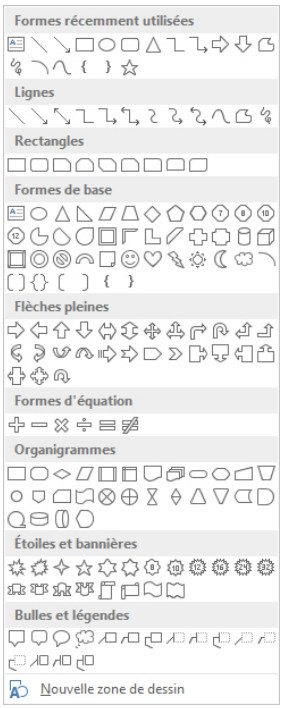

Il est aussi possible d'ajouter une forme dans votre document. Les formes proposées sont très variées. Vous pouvez les modifier à votre guise.

Cliquez sur la forme choisie, rendez-vous ensuite dans le document, à l'endroit où vous voulez insérer la forme et cliquez-glissez votre souris. Vous pouvez dès ce moment choisir la taille, la largeur et la hauteur de votre forme. La barre d'outils spécifique à la modification de la forme apparaît alors dans le ruban. Elle vous permet de modifier la couleur, les contours, les effets d'ombre et le relief.

Il est possible d'écrire du texte à l'intérieur d'une forme insérée dans un document. Pour ce faire, cliquez sur "**Zone de texte**" dans le menu "**Insertion**".

Modifier une image

Quand on sélectionne une image dans son document, un outil "**Format image**" apparaît :

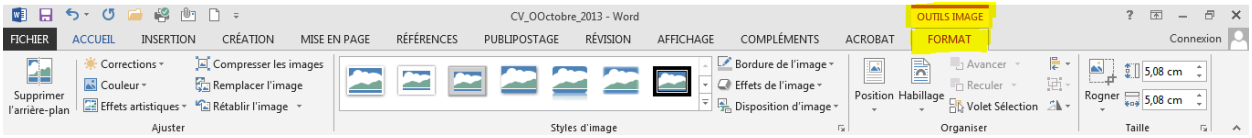

Si vous vous trouvez dans un autre ruban, il est possible que vous deviez cliquer sur l'outil pour le faire apparaître :

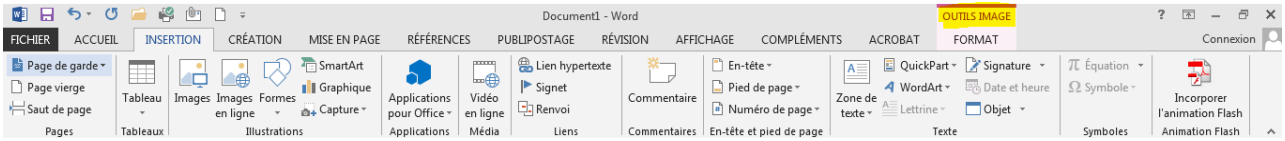

Les fonctionnalités s'appliquent à toutes les images (photos, dessins, Clipart).
Passons les menus en revue.

Menu "Ajuster"

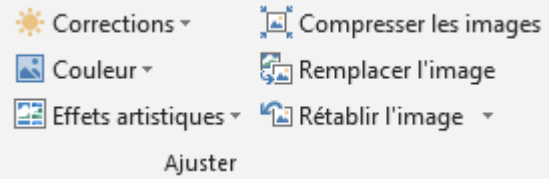

Avec ces boutons, vous pouvez retravailler la luminosité et les contrastes de l'image.

Cela peut être utile dans le cas où vous avez inséré des photos de qualité médiocre.

Vous pouvez également modifier la couleur de vos images ou Clipart.

C'est utile lorsque vous réalisez une affiche, une invitation... où le design est important !

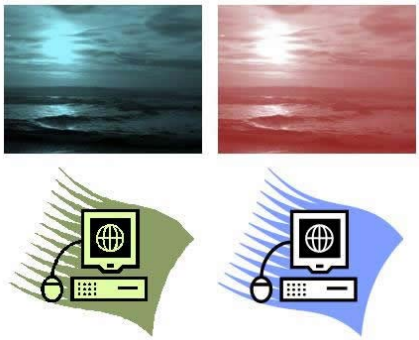

Le bouton "**compresser**" vous permet de diminuer le poids de vos images, ce qui est utile dans le cas où vous souhaitez envoyer votre document par mail par exemple.
Avec "**modifier votre image**", vous pouvez changer d'image tout en gardant votre mise en forme (encadrement, forme, ...).

Menu « Styles d'images »

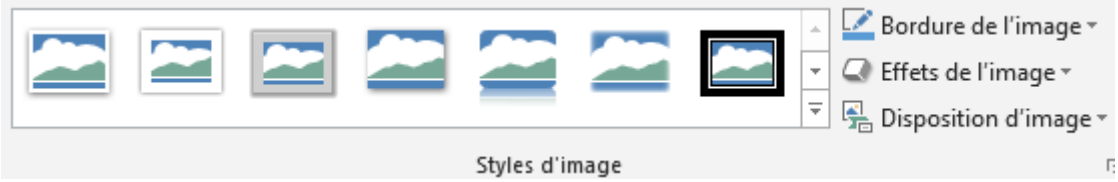

Vous pouvez travailler et embellir votre image en lui ajoutant un cadre ou un effet. Il suffit de cliquer sur votre image et de survoler les différents effets possibles pour les visualiser sur votre image. Une fois votre choix réalisé, cliquez sur l'effet voulu. N'hésitez pas à cliquer sur la flèche pour voir tous les encadrements proposés :

Le menu "**bord de l'image**" vous permet de modifier la couleur et l'épaisseur de votre encadrement

Avec le bouton "**Effets de l'image**", vous accédez encore à des effets supplémentaires. Le tout est de choisir les effets en fonction de vos besoins et de vos goûts !

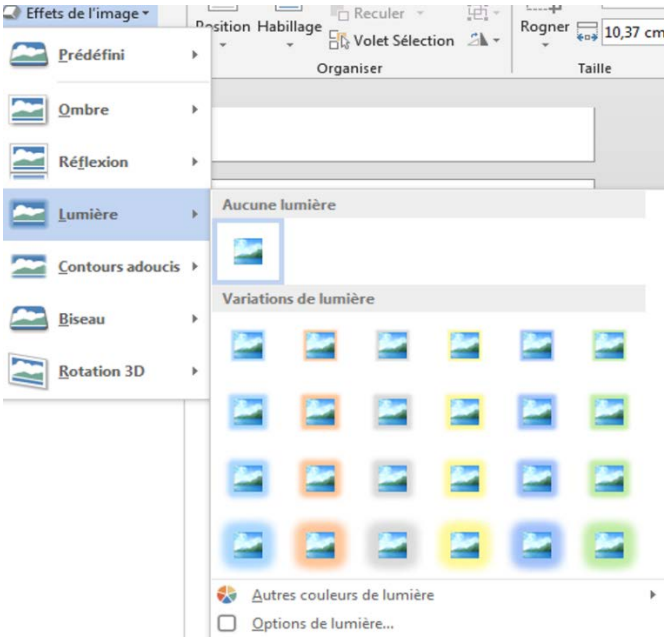

Menu "Taille"

Quand vous cliquez sur la fonction "**Rogner**", des poignées apparaissent. Elles vous permettent de recouper votre image

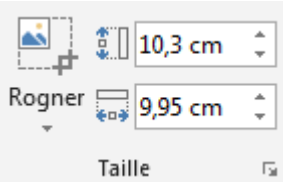

Quelle est la différence entre RECOUPER/ROGNER et REDIMENSIONNER ?

En redimensionnant l'image, elle apparaît entière, mais plus petite. Quand on rogne, on enlève un morceau de l'image

Redimensionné Rogné

Les cases de taille d'images vous permettent d'agrandir ou de réduire l'image de manière parfaite. En effet, le système garde les proportions entre la hauteur et la largeur. Vous ne déformez pas l'image.

Pour le menu "**Organiser**", rendez-vous dans la partie **"Organiser les images sur son document"**.

Toutes les images utilisées (hors captures d'écran) font partie des collections Microsoft

Organiser les images sur son document

Le menu "Organiser"

Ce groupe du menu "**Outils Image**" vous donne la possibilité de placer vos images au mieux dans votre document.

Position

Cette commande vous permet en un coup d'œil d'organiser votre image et votre texte en choisissant parmi les possibilités offertes.

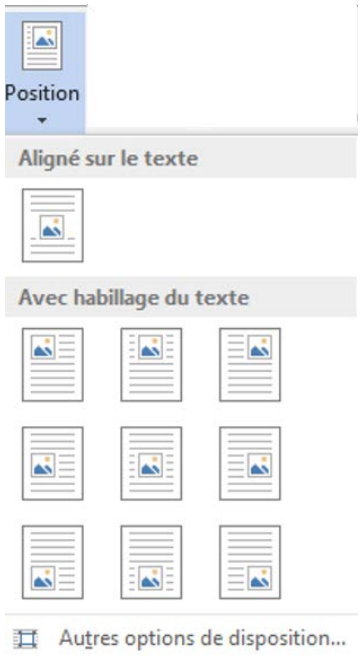

Habillage

Vous pouvez également personnaliser l'habillage de votre texte.
Un texte habille une image lorsqu'il épouse le contour de celle-ci.

Vous constaterez que Word propose des styles d'habillage qui vous donnent une grande liberté de choix en cliquant sur le bouton "**Habillage du texte**".

Les différents types d'habillage :

Aligné sur le texte : le bord gauche de l'image s'aligne sur la marge gauche du texte.

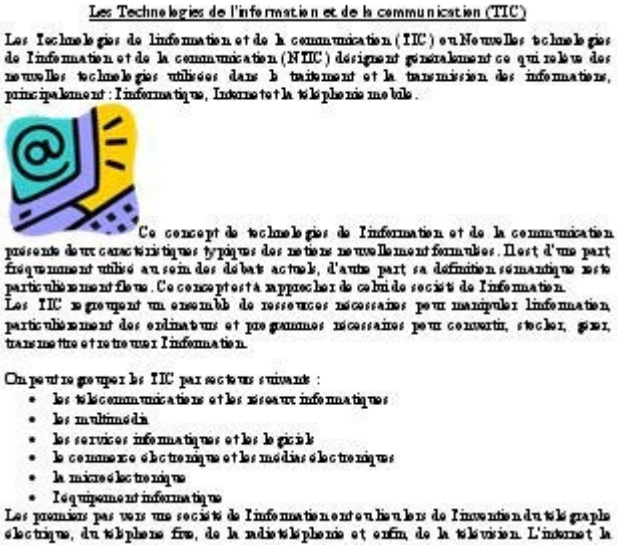
Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) désignent généralement ce qui relève des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement : Informatique, Internet et la téléphonie mobile.

Ce concept de technologies de l'information et de la communication présente deux caractéristiques typiques des notions nouvellement formulées. Il est d'une part fréquemment utilisé au sein des débats actuels, d'autre part sa définition sémantique reste particulièrement floue. Ce concept est à rapprocher de celui de société de l'information.

Les TIC regroupent un ensemble de ressources nécessaires pour manipuler l'information, particulièrement des ordinateurs et programmes nécessaires pour convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

On peut regrouper les TIC par secteurs suivants :

- les télécommunications et les réseaux informatiques
- les multimédia
- les services informatiques et les logiciels
- le commerce électronique et les médias électroniques
- la microélectronique
- l'équipement informatique

Les premiers pas vers une société de l'information ont eu lieu lors de l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et enfin, de la télévision. L'internet, la

Carré : le texte forme un carré autour de l'image.

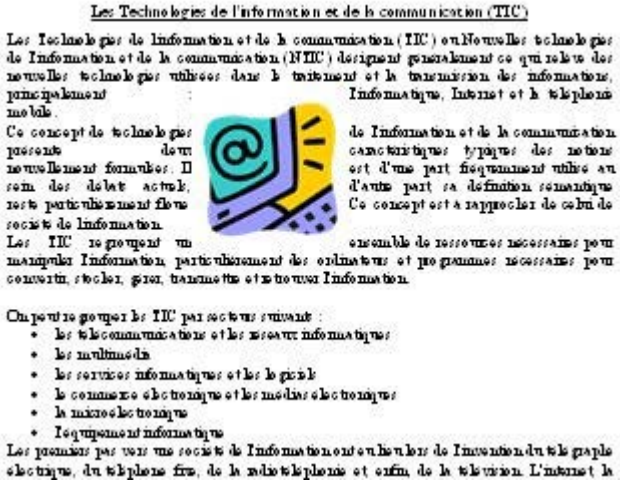
Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) désignent généralement ce qui relève des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement : Informatique, Internet et la téléphonie mobile.

Ce concept de technologies de l'information et de la communication présente deux caractéristiques typiques des notions nouvellement formulées. Il est d'une part fréquemment utilisé au sein des débats actuels, d'autre part sa définition sémantique reste particulièrement floue. Ce concept est à rapprocher de celui de société de l'information.

Les TIC regroupent un ensemble de ressources nécessaires pour manipuler l'information, particulièrement des ordinateurs et programmes nécessaires pour convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

On peut regrouper les TIC par secteurs suivants :

- les télécommunications et les réseaux informatiques
- les multimédia
- les services informatiques et les logiciels
- le commerce électronique et les médias électroniques
- la microélectronique
- l'équipement informatique

Les premiers pas vers une société de l'information ont eu lieu lors de l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et enfin, de la télévision. L'internet, la

Rapproché : le texte épouse plus ou moins le contour de l'image.

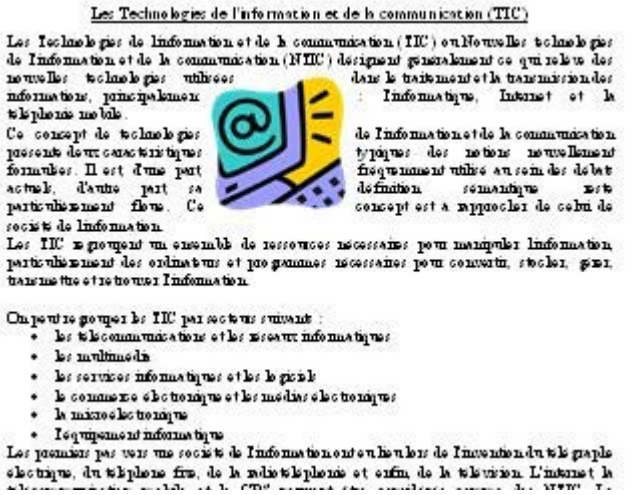
Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) désignent généralement ce qui relève des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement : Informatique, Internet et la téléphonie mobile.

Ce concept de technologies de l'information et de la communication présente deux caractéristiques typiques des notions nouvellement formulées. Il est d'une part fréquemment utilisé au sein des débats actuels, d'autre part sa définition sémantique reste particulièrement floue. Ce concept est à rapprocher de celui de société de l'information.

Les TIC regroupent un ensemble de ressources nécessaires pour manipuler l'information, particulièrement des ordinateurs et programmes nécessaires pour convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

On peut regrouper les TIC par secteurs suivants :

- les télécommunications et les réseaux informatiques
- les multimédia
- les services informatiques et les logiciels
- le commerce électronique et les médias électroniques
- la microélectronique
- l'équipement informatique

Les premiers pas vers une société de l'information ont eu lieu lors de l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et enfin, de la télévision. L'internet, la

Derrière le texte : l'image est recouverte par le texte.

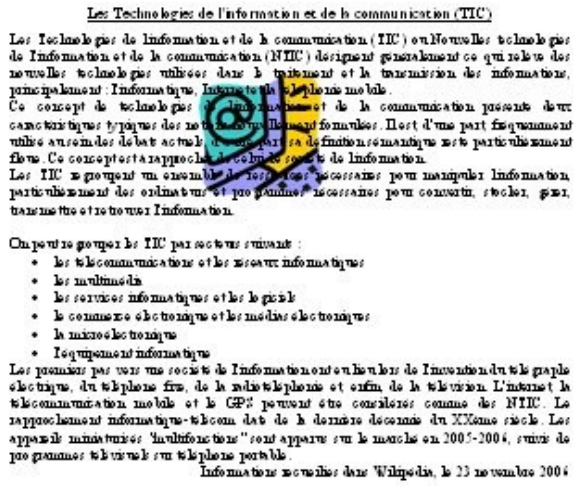
Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) désignent généralement ce qui relève des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement : l'informatique, l'Internet et la téléphonie mobile.
Ce concept de technologies de l'information et de la communication présente deux caractéristiques typiques des notions nouvellement formulées. Il est d'une part fréquemment utilisé au sein du débat actuel, d'autre part sa définition sémantique reste particulièrement floue. Ce concept est à rapprocher de celui de société de l'information.
Les TIC regroupent un ensemble de ressources nécessaires pour manipuler l'information, particulièrement des ordinateurs et programmes nécessaires pour convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

On peut regrouper les TIC par secteurs suivants :

- les télécommunications et les réseaux informatiques
- les multimédia
- les services informatiques et les logiciels
- le commerce électronique et les médias électroniques
- la microélectronique
- l'équipement informatique

Les premiers pas vers une société de l'information ont eu lieu lors de l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et enfin de la télévision. L'internet, la télécommunication mobile et le GPS peuvent être considérés comme des NTIC. Le rapprochement informatique-télécom date de la dernière décennie du XXème siècle. Les appareils miniaturisés "multifonctions" sont apparus sur le marché en 2005-2006, suivis de programmes télévisuels sur téléphone portable.

Informations nouvelles dans Wikipédia, le 23 novembre 2006

Devant le texte : l'image dissimule une partie du texte.

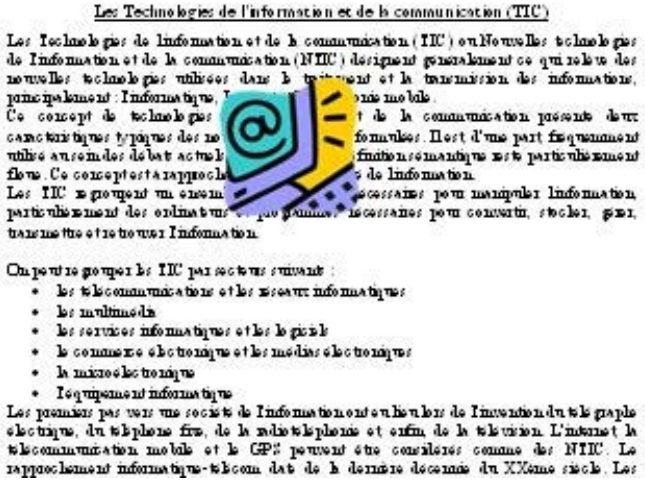
Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) désignent généralement ce qui relève des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement : l'informatique, l'Internet et la téléphonie mobile.
Ce concept de technologies de l'information et de la communication présente deux caractéristiques typiques des notions nouvellement formulées. Il est d'une part fréquemment utilisé au sein du débat actuel, d'autre part sa définition sémantique reste particulièrement floue. Ce concept est à rapprocher de celui de société de l'information.
Les TIC regroupent un ensemble de ressources nécessaires pour manipuler l'information, particulièrement des ordinateurs et programmes nécessaires pour convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

On peut regrouper les TIC par secteurs suivants :

- les télécommunications et les réseaux informatiques
- les multimédia
- les services informatiques et les logiciels
- le commerce électronique et les médias électroniques
- la microélectronique
- l'équipement informatique

Les premiers pas vers une société de l'information ont eu lieu lors de l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et enfin de la télévision. L'internet, la télécommunication mobile et le GPS peuvent être considérés comme des NTIC. Le rapprochement informatique-télécom date de la dernière décennie du XXème siècle. Les

Haut et bas : le texte apparaît au-dessus et au-dessous de l'image.

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) désignent généralement ce qui relève des

nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement : l'informatique, l'Internet et la téléphonie mobile.
Ce concept de technologies de l'information et de la communication présente deux caractéristiques typiques des notions nouvellement formulées. Il est d'une part fréquemment utilisé au sein du débat actuel, d'autre part sa définition sémantique reste particulièrement floue. Ce concept est à rapprocher de celui de société de l'information.
Les TIC regroupent un ensemble de ressources nécessaires pour manipuler l'information, particulièrement des ordinateurs et programmes nécessaires pour convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

On peut regrouper les TIC par secteurs suivants :

- les télécommunications et les réseaux informatiques
- les multimédia
- les services informatiques et les logiciels
- le commerce électronique et les médias électroniques
- la microélectronique
- l'équipement informatique

Les premiers pas vers une société de l'information ont eu lieu lors de l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et enfin de la télévision. L'internet, la télécommunication mobile et le GPS peuvent être considérés comme des NTIC. Le rapprochement informatique-télécom date de la dernière décennie du XXème siècle. Les

Au travers : le texte s'organise autour de l'image.

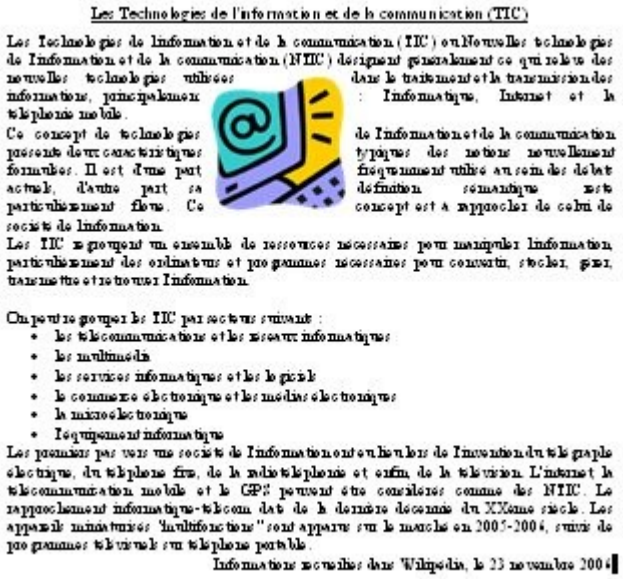
Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) désignent généralement ce qui relève des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement : Informatique, Internet et la téléphonie mobile.

Ce concept de technologies de l'information et de la communication présente deux caractéristiques typiques des notions nouvellement formulées. Il est d'une part fréquemment utilisé au sein du débat actuel, d'autre part sa définition sémantique reste particulièrement floue. Ce concept est à rapprocher de celui de société de l'information.

Les TIC regroupent un ensemble de ressources nécessaires pour manipuler l'information, particulièrement des ordinateurs et programmes nécessaires pour convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

On peut regrouper les TIC par secteurs suivants :

- les télécommunications et les réseaux informatiques
- les multimédia
- les services informatiques et les logiciels
- le commerce électronique et les médias électroniques
- la microélectronique
- l'équipement informatique

Les premiers pas vers une société de l'information ont eu lieu lors de l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et enfin, de la télévision. L'internet, la télécommunication mobile et le GPS peuvent être considérés comme des NTIC. Le rapprochement informatique-télécom date de la dernière décennie du XXème siècle. Les appareils miniaturisés "multifonctions" sont apparus sur le marché en 2005-2006, suivis de programmes télévisuels sur téléphone portable.

Informations recueillies dans Wikipédia, le 23 novembre 2006

Modifier les points de l'habillage : les points qui apparaissent autour de l'image peuvent être déplacés à l'aide de la souris. Le texte s'organise en fonction des modifications du contour de l'image défini par les points.

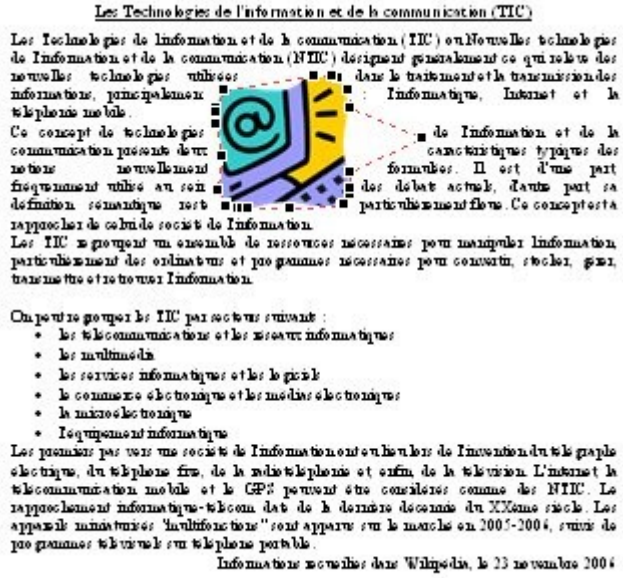
Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) désignent généralement ce qui relève des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement : Informatique, Internet et la téléphonie mobile.

Ce concept de technologies de l'information et de la communication présente deux caractéristiques typiques des notions nouvellement formulées. Il est d'une part fréquemment utilisé au sein du débat actuel, d'autre part sa définition sémantique reste particulièrement floue. Ce concept est à rapprocher de celui de société de l'information.

Les TIC regroupent un ensemble de ressources nécessaires pour manipuler l'information, particulièrement des ordinateurs et programmes nécessaires pour convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

On peut regrouper les TIC par secteurs suivants :

- les télécommunications et les réseaux informatiques
- les multimédia
- les services informatiques et les logiciels
- le commerce électronique et les médias électroniques
- la microélectronique
- l'équipement informatique

Les premiers pas vers une société de l'information ont eu lieu lors de l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et enfin, de la télévision. L'internet, la télécommunication mobile et le GPS peuvent être considérés comme des NTIC. Le rapprochement informatique-télécom date de la dernière décennie du XXème siècle. Les appareils miniaturisés "multifonctions" sont apparus sur le marché en 2005-2006, suivis de programmes télévisuels sur téléphone portable.

Informations recueillies dans Wikipédia, le 23 novembre 2006

Créer un tableau

Insérer votre tableau

Le tableau est une fonctionnalité très utilisée du traitement de texte. Il permet d'organiser avec clarté des informations.
Rendez-vous dans l'onglet "**Insertion**" pour accéder à la commande qui vous permettra d'insérer un tableau dans votre document.

Cliquez sur le bouton d'insertion du tableau.

Une fenêtre apparaît. Elle vous aide à créer le tableau adéquat en un tour de main! Il vous suffit de sélectionner le nombre de cases nécessaires en colonnes (verticalement) et en lignes (horizontalement). Ne vous inquiétez pas, vous pourrez le modifier à tout moment si besoin est.

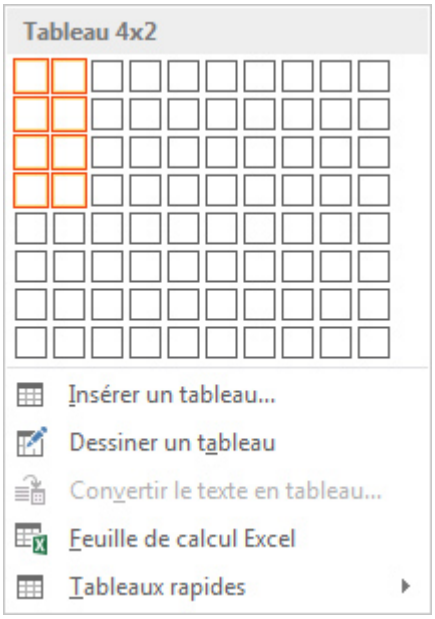

Cliquez ensuite pour valider votre choix. Le tableau s'insère alors automatiquement dans votre document, à l'endroit où se trouvait votre curseur.

Automatiquement, le bandeau supérieur est remplacé par les deux outils utiles pour les modifications dans votre tableau : les onglets "**création**" et "**disposition**". Vous y accédez également en cliquant sur le tableau.

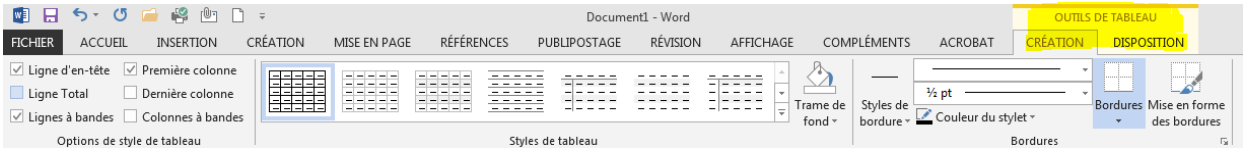

Chaque case d'un tableau s'appelle une cellule. Dans les cellules, vous pouvez mettre le texte en forme à votre guise : gras, italique, taille des caractères, couleurs ...

Modifier le style de votre tableau

Vous voyez que le bandeau "**Création**" vous permet de modifier l'aspect de votre tableau très rapidement en proposant des styles de tableaux prédéfinis.

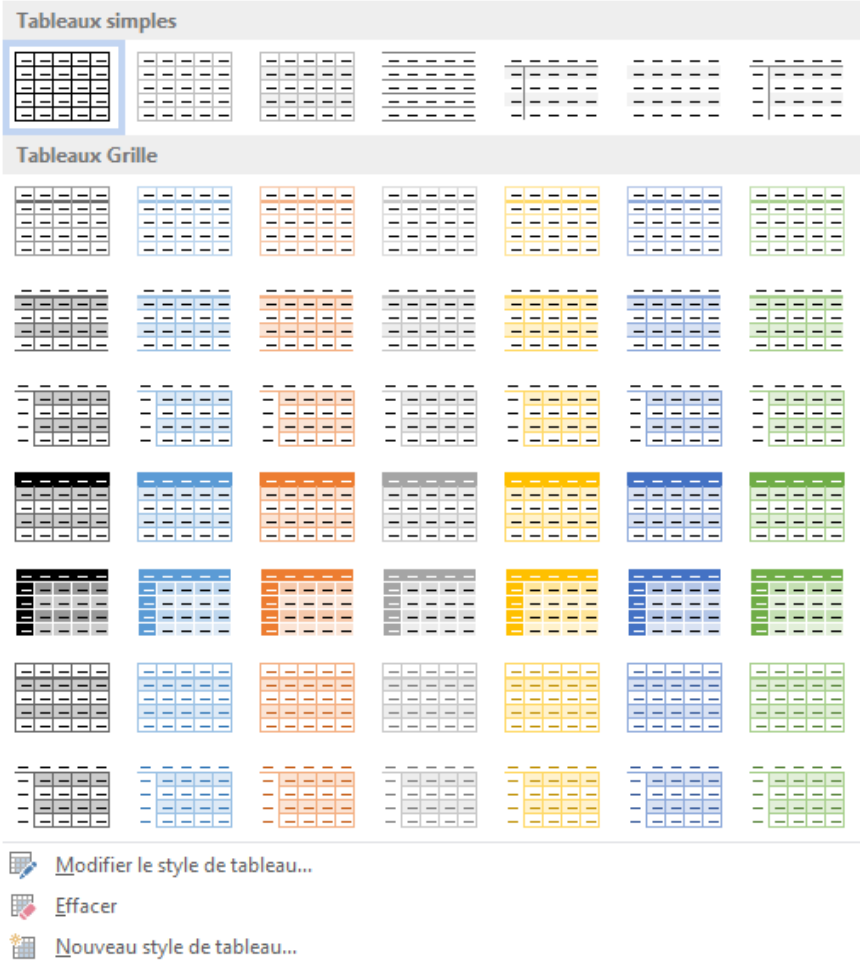

Des options sont proposées dans le menu de gauche "**Options de style**"

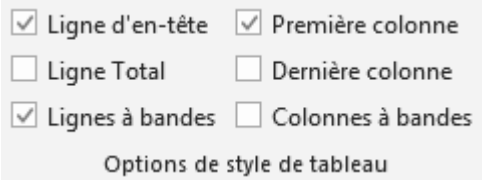

En fonction des cases cochées dans ces options, les styles de tableaux proposés seront adaptés :

- **Ligne d'en-tête** : signifie que la première ligne horizontale sera différente. Elle sera plus marquée et permettra de mettre des titres dans vos colonnes.
- **Première colonne** : signifie que la première ligne verticale sera différente. Elle sera plus marquée et permettra de mettre des titres dans vos lignes.
- **Ligne Total** : insère une ligne différente dans le bas du tableau (pour réaliser un total dans le cas d'un calcul par exemple)

- **Dernière colonne** : insère une mise en forme différente pour la dernière colonne du tableau.
- **Lignes à bandes** : marque des bandes horizontales (des lignes claires alternent avec des lignes plus foncées). Cela facilite la lecture du tableau.
- **Colonnes à bandes** : marque des bandes verticales (des colonnes claires alternent avec des colonnes plus foncées). Cela facilite la lecture.

Si, malgré toutes ces possibilités, les couleurs de votre tableau ne vous conviennent pas, vous pouvez les personnaliser grâce aux boutons "**trame de fond**" (pour changer la couleur du fond des cellules) et "**bordures**" (pour modifier l'apparence des bordures).

Modifier la disposition de votre tableau

Il vous est aussi permis de modifier le nombre de colonnes et de lignes de votre tableau à votre guise. Pour ce faire, cliquez sur l'onglet "**disposition**" de l'onglet général "**Outils du tableau**".

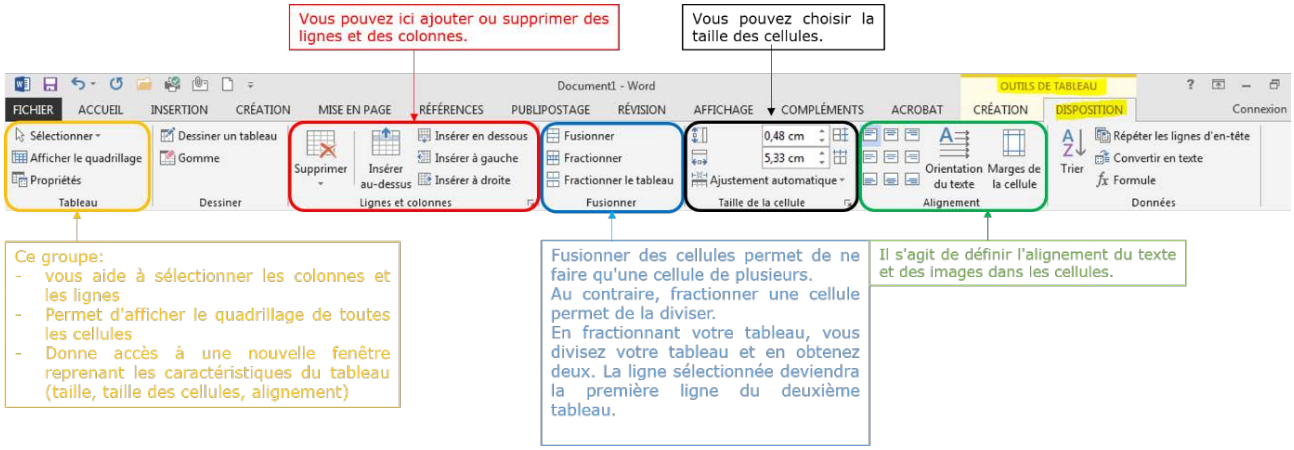

Tableaux rapides

Sachez encore que Word vous propose quelques tableaux déjà élaborés, comme des calendriers ou des listes. Cela peut vous faire gagner un temps précieux. Pour accéder à cette commande, allez dans le menu **Insertion/tableau**, glissez jusqu'au bas du menu, jusqu'à "**Tableaux rapides**" et choisissez dans la liste proposée. Vous pouvez d'ailleurs également y enregistrer vos propres modèles de tableaux.

Mettre en page un document

Selon le type de documents que vous souhaitez réaliser, il vous faudra mettre la page verticalement ou horizontalement. Cela s'appelle le mode paysage (horizontalement) ou portrait (verticalement).

Exemple de document en mode **Portrait**	Exemple de document en mode **Paysage**
	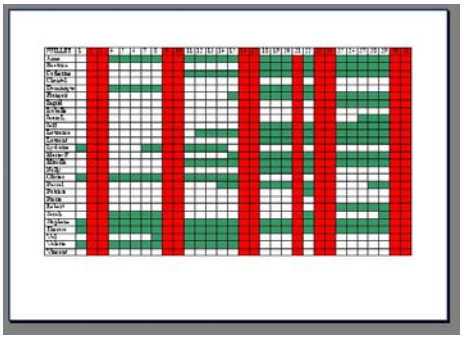

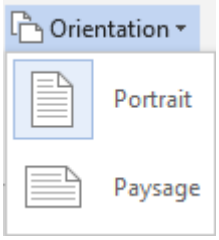

Par défaut, le traitement de texte s'ouvre en mode portrait.
Pour changer le mode, allez dans le ruban "**Mise en page/orientation**"

Créer un SmartArt

Les graphiques **SmartArt** permettent de communiquer visuellement de l'information.
Il peut s'agir de listes ou de diagrammes simples, mais les possibilités de représenter des graphiques très complexes sont présentes.

Pour insérer un SmartArt, rendez-vous dans le ruban "**Insertion**", menu "**Illustrations / SmartArt**" :

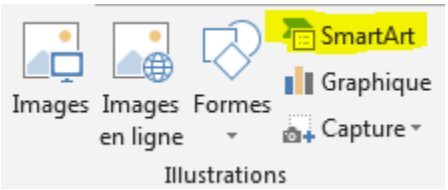

Il est important de bien choisir votre graphique en vous basant sur l'information à communiquer.
La fenêtre de choix vous donne des indications bien utiles.
D'une part, vous pouvez classer les SmartArt disponibles en fonction de catégories :

- liste
- processus
- cycle
- hiérarchie
- relation
- matrice
- pyramide

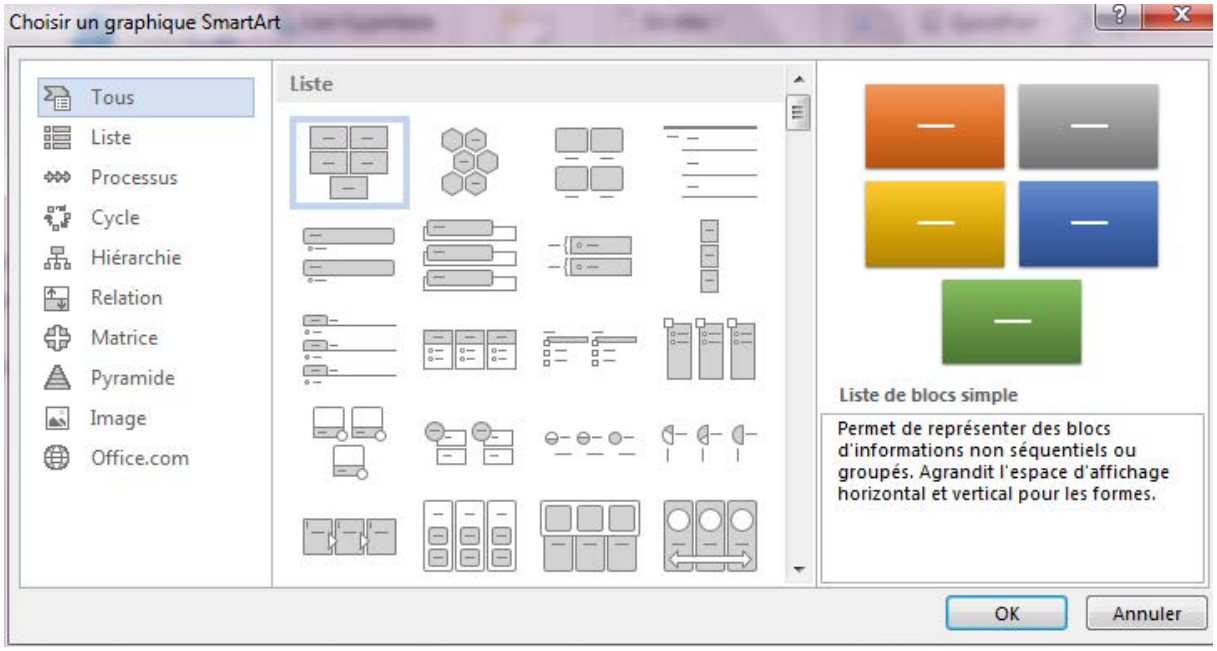

Soyez attentif aux explications données par le système qui peuvent vous aider dans votre choix :

Équation

Permet de représenter des étapes ou des tâches séquentielles qui décrivent un plan ou un résultat. La dernière ligne de texte Niveau 1 s'affiche après le signe égal (=). Utilisation optimale avec du texte Niveau 1 uniquement.

Prenons un exemple concret.
Si vous souhaitez faire part de l'organigramme d'une école, vous choisirez un SmartArt dans la catégorie "**Hiérarchie**" puisqu'il s'agit de visualiser la hiérarchie de l'organisation de l'école et les fonctions des différentes personnes et instances.

Insérons d'abord le graphique choisi :

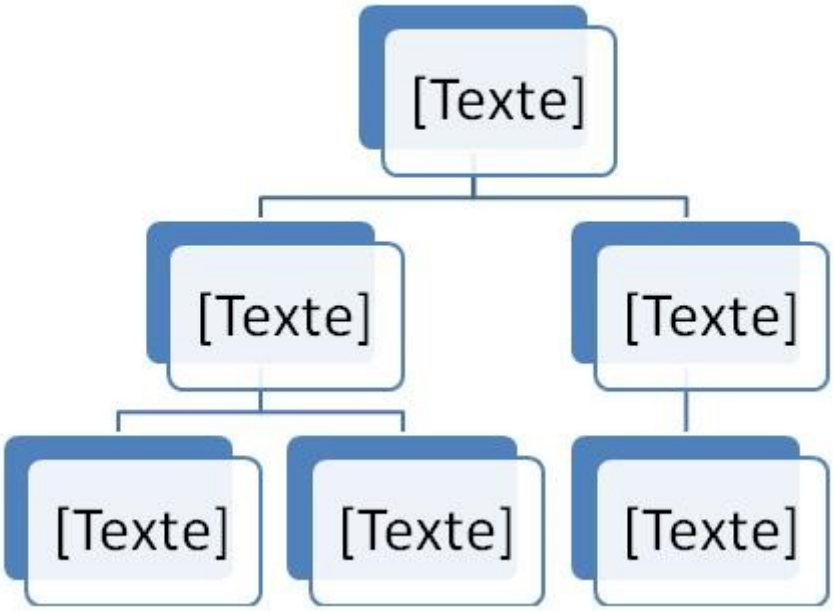

Il vous faudra ensuite utiliser l'onglet contextuel "**Création**"/**créer un graphique**" pour adapter le graphique à l'idée à exprimer :

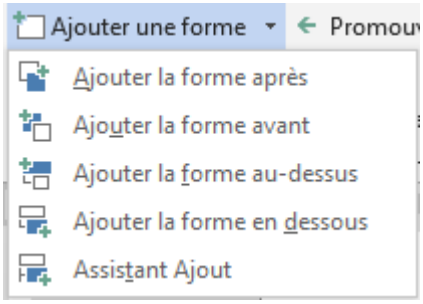

- ⇨ ajouter ou supprimer des niveaux
- ⇨ ajouter ou supprimer des cases

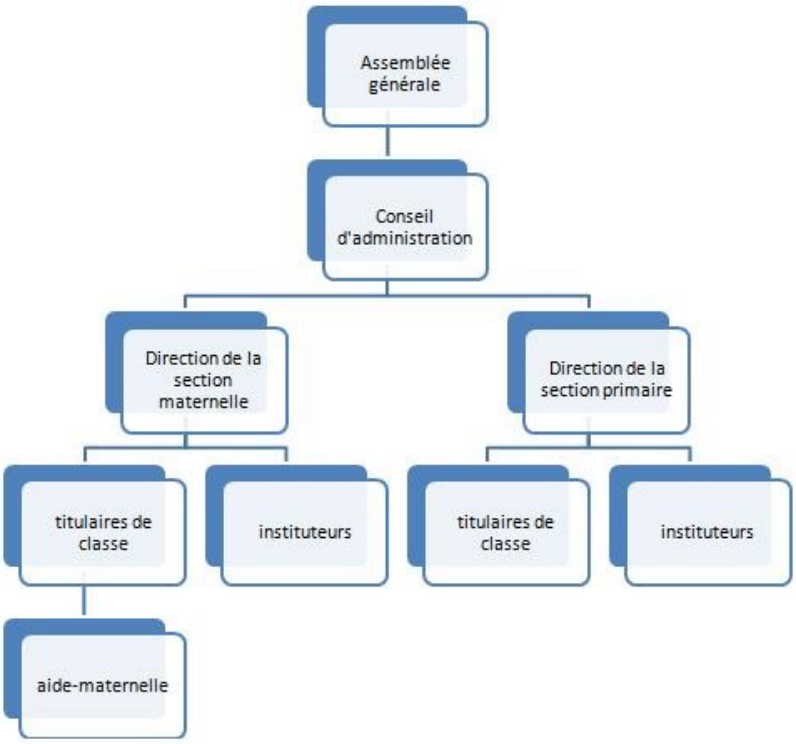
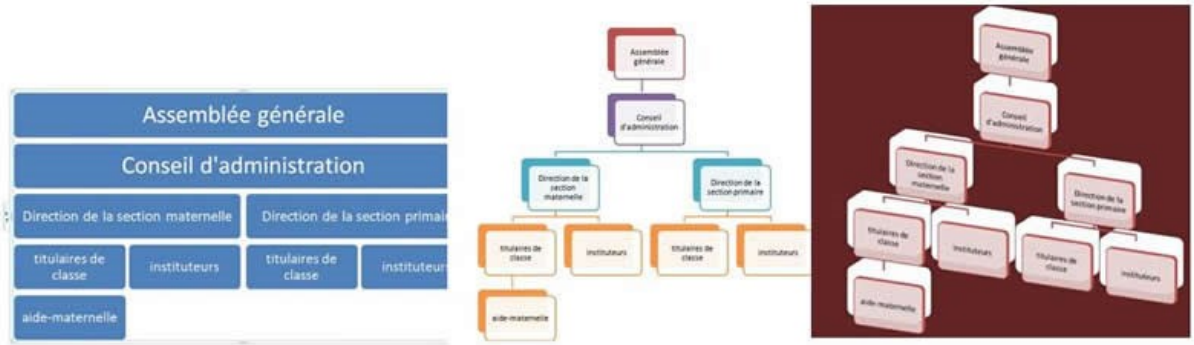
Une fois votre graphique complété, vous pouvez modifier les couleurs et la présentation en travaillant dans l'onglet "**Création**" et dans l'onglet "**Format**".